

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AOUT 2021

Le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur le Maire LAVAUUR, Maire.

Présents : Morgan BABOULENE, Jean-Pierre CARDOSO, Damien COLLIER, Jean CORREIA, Karine DE LA CONCEPTION, Rémi DEBAYE, Karine DELORD-BONNETAT, Anaïs FOURCASSIÉ, Cindy MANSO, Christelle MAZEYRIE.

Absents : Nicolas FERNANDEZ, Stéphanie RIBEIRO.

Procurations : Charlotte BERTIN, Valérie RICARD.

Secrétaire de séance : Karine DELORD-BONNETAT.

A- DELIBERATIONS :

01/ : Décision modificative n° 2 Budget COMMUNE 2021 :

EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 01

Collectivité : COMMUNE DE TRESPoux RASSIELS

Date de Convocation : 20/08/2021	Décisions N° : 2	Membres : En Exercice : 15	Présents : 15	Votants : 13
Le 26/08/2021 Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni, sous la présidence de LAVAUUR Pascal.				
Présents : Morgan BABOULENE, Jean-Pierre CARDOSO, Damien COLLIER, Jean CORREIA, Karine DE LA CONCEPTION, Rémi DEBAYE, Karine DELORD-BONNETAT, Anaïs FOURCASSIÉ, Cindy MANSO, Christelle MAZEYRIE.				
Absents : Nicolas FERNANDEZ, Stéphanie RIBEIRO.				
Procurations : Charlotte BERTIN, Valérie RICARD.				
Secrétaire de séance : Karine DELORD-BONNETAT.				

Objet : VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget Commune de l'exercice 2021.

CREDITS A OUVRIR

Chapitre	Article	Nature	Montant
023	023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	10 000,00
Total			10 000,00

CREDITS A REQUIERE

Chapitre	Article	Nature	Montant
011	615231	Voiries	-2 000,00
011	61521	ENTRETIEN DE TERRAINS	-5 000,00
011	6232	FETES ET CEREMONIES	-3 000,00
Total			-10 000,00

VOTE : POUR 13

Pour extrait conforme au registre des délibérations

02/ : Décision modificative n° 3 Budget COMMUNE 2021 :

EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 02

Collectivité : COMMUNE DE TRESPoux RASSIELS

Date de Convocation : 20/08/2021	Décisions N° : 3	Membres : En Exercice : 15	Présents : 15	Votants : 13
Le 26/08/2021 Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de LAVOUR Pascal.				
Présents : Morgan BABOULENE, Jean-Pierre CARDOSO, Damien COLLIER, Jean CORREIA, Karine DE LA CONCEPTION, Rémi DEBAYE, Karine DELORD-BONNETAT, Anaïs FOURCASSIÉ, Cindy MANSO, Christelle MAZEYRIE.				
Absents : Nicolas FERNANDEZ, Stéphanie RIBEIRO.				
Procurations : Charlotte BERTIN, Valérie RICARD.				
Secrétaire de séance : Karine DELORD-BONNETAT.				

Objet : CREDITS SUPPLEMENTAIRES AU CHAPITRE 204

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget Commune de l'exercice 2021.

CREDITS A OUVRIR

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
204	204172	OPFI	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	5 000,00
Total				5 000,00

CREDITS A REDUIRE

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
21	2113	OPFI	Terrains aménagés autres que voirie	-2 500,00
21	21312	OPFI	Bâtiments scolaires	-2 500,00
Total				-5 000,00

VOTE : POUR 13

Pour extrait conforme au registre des délibérations

03/ : Décision modificative n° 4 sur le Budget Commune 2021 :

EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 03

Collectivité : COMMUNE DE TRESPoux RASSIELS

Date de Convocation : 20/08/2021	Décisions N° : 4	Membres : En Exercice : 15	Présents : 15	Votants : 13
Le 26/08/2021 Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de LAVOUR Pascal.				
Présents : Morgan BABOULENE, Jean-Pierre CARDOSO, Damien COLLIER, Jean CORREIA, Karine DE LA CONCEPTION, Rémi DEBAYE, Karine DELORD-BONNETAT, Anaïs FOURCASSIÉ, Cindy MANSO, Christelle MAZEYRIE.				
Absents : Nicolas FERNANDEZ, Stéphanie RIBEIRO.				
Procurations : Charlotte BERTIN, Valérie RICARD.				
Secrétaire de séance : Karine DELORD-BONNETAT.				

Objet : CREDITS SUPPLEMENTAIRES AU COMPTE 204172

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de crédits supplémentaires suivants, sur le budget Commune de l'exercice 2021.

COMPTES DEPENSES

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
204	204172	OPFI	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	10 000,00
Total				10 000,00

COMPTES RECETTES

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
021	021	OPFI	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	10 000,00
Total				10 000,00

VOTE : POUR 13

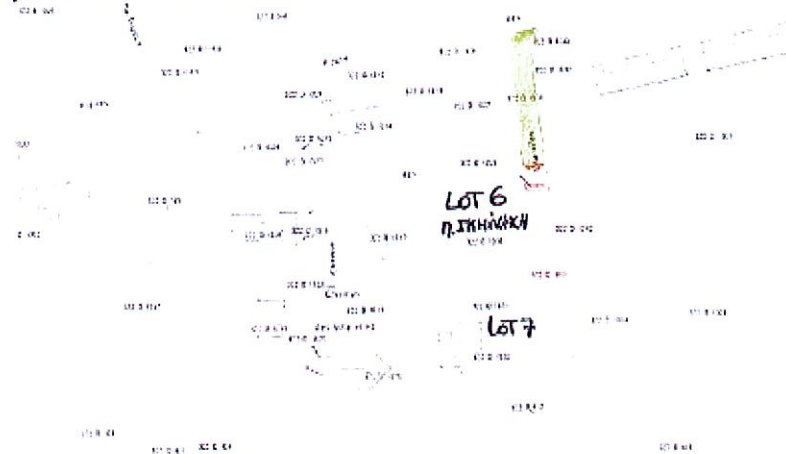
Pour extrait conforme au registre des délibérations

04/ : Vente parcelles CAGC à la Commune de TRESPoux-RASSIELS :

M. le Maire expose que l'accord de vente pour l'Euro symbolique a été obtenu auprès de la Communauté de Commune du Grand Cahors à la Commune de TRESPoux-RASSIELS de 2 parcelles cadastrées Section D n° 1038 et 1039 pour une superficie d'environ 1 048 m².

Il expose aussi que la parcelle n° 1030 Section D est en cours de vente à M. IKHIWACH Hakim pour y construire 2 maisons dont les permis de construire viennent d'être obtenus.

Il pourra être ainsi proposé aux acquéreurs des Lots n° 6 et n° 7 la cession d'une partie de la parcelle D 1039 à un prix au m² fixé à 3 € afin de rendre plus confortable la construction des 2 maisons sur le Lot n° 6 acquis par M. IKHIWACH Hakim.



Le Conseil Municipal autorise donc Le Maire de TRESPoux-RASSIELS :

- à réaliser cette acquisition,
- à signer l'ensemble des documents nécessaires à cette opération,
- à inscrire les sommes nécessaires à ce projet sur le budget.

VOTE : 13

FAIT ET DÉLIBÉRÉ JOUR ET AN QUE DESSUS

05/ : Création d'un emploi permanent Adjoint d'Animation Territorial Principal 2^{ème} classe :

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Compte tenu de la volonté de la commune de valoriser la fonction des agents territoriaux, il est proposé de créer des emplois qui permettront aux fonctionnaires de catégorie C d'évoluer dans leur carrière.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide :

1/ La création d'un emploi d'Adjoint d'Animation Territorial Principal de 2^{ème} Classe à temps non complet, à raison de 32 heures hebdomadaire de service, à compter du 01 Octobre 2021.

Cet emploi sera pourvu par un fonctionnaire de catégorie C de la filière Animation au grade d'Adjoint d'Animation Territorial Principal de 2^{ème} Classe.

2/ De modifier ainsi le tableau des emplois

3/ D'inscrire au budget les crédits correspondants.

POUR : 13

FAIT ET DELIBERE JOUR ET AN QUE DESSUS

Le tableau des emplois est modifié à compter du 01.10.2021

Filière Administrative :

Cadre d'emploi des Adjoint Administratifs Territoriaux

Grade Adjoint Administratif Territorial Principal de 2^{ème} classe : **1**

Filière Technique :

Cadre d'emploi des Adjoint Techniques Territoriaux

Grade d'Adjoint Technique Territorial de 2^{ème} classe : **1**

Grade d'Adjoint Technique Territorial Principal 1^{ère} classe : **1**

Grade d'Adjoint Technique Territorial : **2**

Grade d'Agent de Maîtrise : **1**

Filière Sociale :

Cadre d'emploi des Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles

Grade d'Agent Territorial des Ecoles Maternelles 1^{ère} classe : **1**

Filière Animation :

Cadre d'emploi des Agents Territoriaux d'Animation

Grade d'Adjoint d'Animation Territorial : **1**

Grade d'Adjoint d'Animation Territorial Principal 2^{ème} classe : **1**

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget, chapitre 11, articles 6411 et 6413.

VOTE : POUR 13

FAIT ET DELIBERE JOUR ET AN QUE DESSUS

B-Informations :

- 1) Informations sur le devis proposé pour l'enlèvement des poteaux orange au niveau de la D27 direction le Colombier. Ce sera débattu lors du prochain conseil municipal en même temps que le lancement de l'appel d'offre sur le côté technique.
- 2) Les dépenses de la Voie verte phase 2 devraient bénéficier d'au moins 50% de subventions. Les entreprises interrogées pour le coût des travaux sont MERCADIER, BANIDE, TARDIEUX. Un coût au m² des travaux avec enrochement, certainement inférieur à la 1^{ère} Phase.
- 3) Au sujet des incivilités aux points de collectes et à la Halle, une communication va passer sur les réseaux sociaux et éditos et une demande de devis pour caméra ou présence de vigiles sera demandée.
- 4) Le bungalow qu'utilise Caroline DELPON (Toiletteuse) va être habillé d'ici l'automne. Elle nous a fait part de sa satisfaction sur son installation.
- 5) Un local de 11 et 5m² toujours disponible à la Maison médicale.
- 6) Une 1^{ère} esquisse du projet de l'habitat collectif sera présentée par M. LACOUR en Septembre.

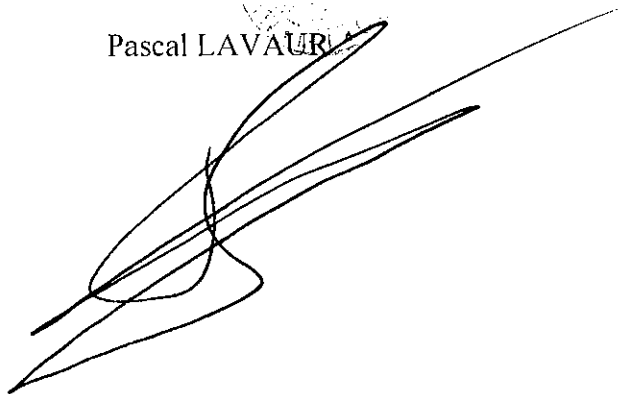
- 7) Pour la rentrée scolaire, nous comptons 11 ou 12 enfants en plus soit 106-107 élèves au total, 5 enseignants dont 3 nouveaux. Retour de Karine LAFLEUR au poste d'ATSEM des petits, Nathalie FAYAMENDI aura en charge les moyens-grands avec Estelle BIONDO ATSEM à mi-temps. Le centre aéré a été très sollicité cet été.
- 8) Concernant le Multiservices ; la commune va demander aux commerçants quelle aide elle peut apporter pour permettre la réouverture de la restauration.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Le Maire



Pascal LAVAU

A large, stylized handwritten signature in black ink, which appears to be 'Pascal Lavaur', written over the printed name.

La Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Karine Delord-Bonnetat', written over the printed name.

Karine DELORD-BONNETAT

